



Anabases

Traditions et réceptions de l'Antiquité

2 | 2005

Varia

**Claude CALAME et Roger CHARTIER (sous la dir. de),
*Identités d'auteur dans l'Antiquité et la tradition
européenne***

Malika Bastin-Hammou



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/anabases/1557>

DOI : 10.4000/anabases.1557

ISSN : 2256-9421

Éditeur

E.R.A.S.M.E.

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2005

Pagination : 264-266

ISSN : 1774-4296

Référence électronique

Malika Bastin-Hammou, « Claude CALAME et Roger CHARTIER (sous la dir. de), *Identités d'auteur dans l'Antiquité et la tradition européenne* », *Anabases* [En ligne], 2 | 2005, mis en ligne le 01 octobre 2011, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/anabases/1557> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/anabases.1557>

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Anabases

Claude CALAME et Roger CHARTIER (sous la dir. de), *Identités d'auteur dans l'Antiquité et la tradition européenne*

Malika Bastin-Hammou

RÉFÉRENCE

Claude CALAME et Roger CHARTIER (sous la dir. de), *Identités d'auteur dans l'Antiquité et la tradition européenne*, Grenoble, Éditions Jérôme Millon, coll. « Horos », 2004, 198 p. 22 euros / ISBN 2-84137-165-4.

- 1 La question du statut d'auteur a fait ces dernières années l'objet de nombreuses publications, avec en particulier, en France, la parution de l'ouvrage collectif *Fictions d'auteur ? Le discours biographique sur l'auteur de l'Antiquité à nos jours* (textes réunis par S. Dubel et S. Rabau, Paris, Champion, 2001). Dans une perspective comparatiste, le recueil, issu d'un séminaire du Centre d'études anciennes de l'ENS, faisait se rencontrer philologues et poéticiens. Renouant avec Foucault et Barthes, les contributions s'interrogeaient, par-delà les biographies antiques d'auteurs, sur la figure autoriale qui, comme l'écrivait Suzanne Saïd dans la préface, « n'est jamais qu'un effet de texte ».
- 2 Le présent ouvrage, s'il croise souvent les problématiques du recueil de S. Dubel et S. Rabau, ouvre d'autres perspectives. D'abord, ce recueil d'articles est bien plus qu'une simple compilation autour du thème des identités autoriales. Il est en effet doublement structuré. Il s'agit d'abord d'une collection de six contributions sur la question des identités d'auteur dans l'Antiquité, qui ont toutes pour point de départ le texte de Michel Foucault "Qu'est-ce qu'un auteur" [*Bulletin de la Société française de philosophie* 63 (1969), p. 73-104, repris dans *Dits et écrits, 1954-1988 I*, Paris, Gallimard, 1994, p. 789-821]. Le philosophe y proposait de substituer à la notion traditionnelle d'auteur

comme individu particulier celle de « fonction-auteur ». L'auteur, avant de renvoyer à une personne historique, devenait ainsi une figure construite dans et par le texte, relevant du fictionnel.

- 3 Mais cette identité textuelle prend des formes différentes selon le contexte institutionnel auquel elle appartient et qui varie avec les cultures et les époques. Ce sont ces variations que les contributions de ce volume explorent.
- 4 L'autre principe qui structure ce recueil est celui du comparatisme historique. Cinq contributions sont ainsi consacrées aux identités autoriales dans les textes de l'Antiquité, auxquelles répondent cinq contributions partant chacune des conclusions d'un antiquisant et s'efforçant de les confronter à la « tradition européenne ». Ce double trajet de la modernité foucauldienne à l'Antiquité, puis de l'Antiquité lue à la lumière de Foucault aux traditions européennes s'avère, pourvu que les auteurs aient accepté de se prêter au jeu, particulièrement fécond. Le point de départ commun qu'est le texte de Foucault permet d'éviter l'écueil de l'éparpillement dans lequel tombent souvent les compilations autour d'un thème commun, sa richesse offrant cependant assez de pistes pour ne pas contraindre les différents contributeurs à la répétition. La confrontation avec la tradition européenne élargit à son tour l'horizon des recherches et fait de l'ouvrage un mélange à la fois précis et ouvert.
- 5 C. Calame s'intéresse aux procédures de la signature autoriale, la *sphragis*, dans les textes de la Grèce classique, et aux modalités de citation de noms d'auteur, issues de cette pratique. Si les *sphragides* de poètes révèlent la dimension programmatique de cette procédure, pouvant aller chez Hésiode jusqu'à la mise en scène de la relation du poète avec les Muses, les prosateurs pratiquent plus volontiers l'auto-référence et leurs *sphragides* définissent leur position d'auteur face à leur travail. L'analyse des citations de noms d'auteurs chez Hérodote révèle une oscillation entre le statut d'auteur cité comme témoignage d'autorité (ordre du discours) et d'acteur du récit. G. Nagy analyse ensuite les *Vies* d'Homère comme des témoignages sur la réception de la poésie homérique. Les *Vies* obéissent en effet à un schéma narratif mettant en scène les diverses occasions de performances de la poésie homérique, dans lesquelles Homère est représenté en train de réciter ses poèmes en public. Il distingue plusieurs périodes, selon l'idéologie sous-jacente des *Vies* envisagées. Partant du texte de G. Nagy, R. Chartier propose plusieurs homologues aux *xvi^e* et *xvii^e* s. : attestations de vols textuels, supériorité attribuée à la composition orale, lien entre cécité et autorialité. J. Svenbro se penche sur la transgression par le général Pausanias des règles de l'énonciation des inscriptions votives, le commanditaire se faisant auteur « par un coup de mégalomanie insupportable ». A.-M. Christin s'intéresse au blanc typographique et à la manière dont il a acquis une valeur autoriale. A. Laks et D. Ribard posent la question de l'anonymat de l'auteur-philosophe, A. Laks pour Platon, qui se retire de ses textes en choisissant le genre du dialogue, et D. Ribard en évoquant la naissance des auteurs-philosophes comme Descartes ou Gassendi qui écrivent anonymement de la philosophie en-dehors de l'Université et s'exposent au contrôle judiciaire. C. Jacob pose la question du nom d'auteur dans le savoir bibliographique antique tel qu'il est déployé chez Athénée : attributions, citations et création à partir du jeu de la *zêtésis* auquel s'adonnent les convives du banquet d'Athénée sont analysées. J.-M. Chatelain reprend la question du savoir bibliographique et envisage la naissance de la bibliographie scientifique aux *xvi^e* et *xvii^e* s. Enfin F. Dupont et C. Jouhaud s'intéressent à la figure sociale de l'auteur dans l'Antiquité romaine et au *xvii^e* s. Florence Dupont rappelle que

pour devenir auteur, à Rome, il faut écrire pour un *patronus* commanditaire d'une œuvre, qui devient *auctor* et dont le client en retour deviendra *poète*. Car à Rome le commanditaire est le véritable auteur social du poème. F. Dupont analyse ce phénomène à propos de la 2^e *Bucolique* de Virgile, lue comme le chant d'un amour impossible, de l'introduction à Rome d'un genre nouveau issu de la contamination des *Idylles* de Théocrite et de la poésie de banquet, et de l'impossibilité pour Rome de chanter une poésie grecque de banquet. C. Jouhaud clôt le volume en rappelant la persistance au XVII^e s. des liens de patronage.

- 6 Au final, ce recueil offre une matière abondante et variée. Il serait intéressant de prolonger l'étude à d'autres genres. On pense en particulier au théâtre comique, où la figure de l'auteur est à la fois omniprésente et cachée, selon des stratégies complexes et peu étudiées à ce jour. On pourra par ailleurs regretter que le volume limite quelque peu le rôle des spécialistes de la « tradition européenne », en position de répondants et dont les contributions, souvent brèves, tendent parfois à se résumer à une liste d'homologies par ailleurs très éclairantes. Le volume n'en reste pas moins stimulant pour tout lecteur s'intéressant à la notion d'auteur, en particulier dans l'Antiquité.

AUTEURS

MALIKA BASTIN-HAMMOU

Université Toulouse II-Le Mirail
hammou@univ-tlse2.fr